

Syndicat des professeurs et des professeures

311^e réunion

Conseil syndical

Jeudi 14 septembre 2017, 14 h



**Syndicat des professeurs
et des professeures**

Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. **Suivi sur la négociation de la convention collective**
6. **Lettre d'entente sur les grands groupes d'étudiants**
7. **Rapport du comité des relations de travail**
8. **Sommaire du plan d'action syndicale 2017-2018 (Dépôt)**
9. **Projet d'ordre du jour de la 149e assemblée générale (28 septembre)**
10. **Affaires budgétaires :**
 - 10.1. Rapport financier de l'année 2016-2017 (Dépôt)
 - 10.2. Choix des auditeurs pour l'année 2017-2018
11. **Élection de représentants aux :**
 - 11.1. Comité des distinctions honorifiques de l'UQTR
 - 11.2. Comité institutionnel sur le tabac
12. **Tribune des délégués et des déléguées**
13. Adoption du procès-verbal de la 310e réunion du conseil syndical
14. Information et dépôt de documents :
 - 14.1. Dépôt du procès-verbal de la 546e réunion du comité exécutif
 - 14.2. Dépôt des suites à donner aux réunions du CX et du CS
 - 14.3. Agenda du mois d'octobre 2017
15. Affaires nouvelles
16. Date de la prochaine rencontre : 26 octobre 2017
17. Levée de l'assemblée

Point 5

**Suivi sur la négociation de
la convention collective**

Point 6

Projet de lettre d'entente sur les grands groupes d'étudiants

Voir le document Excel

Point 07

**Rapport du comité des
relations de travail**

Conflit d'intérêts ou parti pris lors de la formation d'un comité d'évaluation.

Le professeur évalué ne peut pas intervenir sur le choix du comité d'évaluation par l'assemblée départementale. Cependant si le professeur évalué a des raisons sérieuses de croire qu'une personne nommée sur le comité est en conflit d'intérêt ou aurait un parti pris, le professeur évalué a le droit de signaler ses craintes au directeur de département, au directeur des ressources humaines et au syndicat. La direction aurait alors un devoir d'enquête pour s'assurer que le processus d'évaluation soit juste, impartial et équitable.

Plancher d'emploi au 1^{er} septembre 2017

Nombre de postes au plancher d'emploi 2017-2018 selon convention collective 2013-2017 : 462,31 postes

Nombre de postes qui doivent être occupés au plancher d'emploi 2017-2018 selon lettre d'entente : $462,31 - 17 = 445,31$ postes

Information sur le nombre de postes comptabilisés au plancher d'emploi 2017-2018 : 449,59 postes

Nombre de titulaires de poste (en fonction) comptabilisés pour les économies reliées à la lettre d'entente : 444,59 titulaires

Point 08

**Sommaire du plan
d'action syndicale 2017-
2018**

Actions prioritaires

1. Négocier le renouvellement de la convention collective;
2. Former des comités en appui au comité de négociation;
3. Faire l'analyse financière comparative des constituantes de l'UQ.

Relations de travail et actions syndicales

1. Doter le SPPUQTR de règles internes permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement psychologique, de discrimination et d'incivilité au travail touchant ses membres;
2. Assurer le suivi de l'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective;
3. Assurer le suivi de la nouvelle entente sur les services juridiques;
4. Réactiver les comités paritaires de santé et de sécurité au travail;
5. Réviser le rôle et les mandats de la vice-présidence aux affaires syndicales.

Affaires universitaires

1. Réaliser des sondages d'appréciation auprès des professeurs sur les différents services de l'UQTR;
2. Intensifier les rencontres d'information avec les directions de département;
3. Faire le point sur la situation de la recherche dans les constituantes de l'UQ.

Services à la collectivité

1. Poursuivre les rencontres du comité de valorisation du rôle du professeur de l'UQTR;
2. Faire la promotion des bourses d'études syndicales auprès des directions de programmes;
3. Poursuivre la promotion des professeurs qui se démarquent au cours de l'année;
4. Faire la promotion des professeurs qui s'impliquent dans leur communauté;
5. Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité.

Secrétariat

1. Doter le Syndicat d'une règle d'adoption des lettres d'entente;
2. Doter le Syndicat d'une procédure du déroulement des assemblées générales et d'une règle pour les élections;
3. Revoir la règle d'attribution des dégagements syndicaux.

Représentation nationale

1. Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université;
2. Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein du comité sur le financement des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).

Point 09

**Projet d'ordre du jour de
la 149^e assemblée
générale (28 septembre)**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un animateur pour la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 147^e et 148^e assemblées générales du SPPUQTR
5. Négociations pour le renouvellement de la convention collective :
 1. Rapport du comité de négociation
 2. Dépôt patronal
6. Lettre d'entente sur les grands groupes d'étudiants
7. Affaires budgétaires :
 1. Présentation du rapport financier 2016-2017
 2. Choix des auditeurs pour l'année 2017-2018
8. Sommaire du plan d'action syndicale 2017-2018 (Dépôt)
9. Affaires nouvelles

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 149^e assemblée générale du Syndicat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif appuyée par le professeur X, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la 149^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) qui se tiendra le 28 septembre 2017 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin.

Point 10

Affaires budgétaires

Point 10

Affaires budgétaires

10.1 Rapport financier de l'année 2016-2017 (Dépôt)

	2017	2016	2015	
Produits				
Cotisations	761 615 \$	741 553 \$	714 114 \$	
Gains réalisés sur cession de placements	261 073 \$	151 807 \$	94 423 \$	
Intérêts et autres revenus de placements	116 482 \$	112 289 \$	154 389 \$	
(Pertes non réalisées) Gains non réalisés sur placements	95 743 \$	(315 174) \$	64 249 \$	
	1 234 913 \$	690 475 \$	1 027 175 \$	

	2017	2016	2015
Charges			
Salaires et charges sociales	291 503 \$	253 735 \$	215 425 \$
Assurances	3 904 \$	3 907 \$	3 899 \$
Honoraires juridiques	134 845 \$	117 375 \$	113 224 \$
Cotisations-FQPPU	70 490 \$	69 247 \$	66 560 \$
Honoraires professionnels	49 552 \$	39 574 \$	29 286 \$
Frais juridiques et arbitrages	41 305 \$	12 835 \$	17 167 \$
Bourses d'études, dons et CSC	37 007 \$	33 600 \$	32 011 \$
Participation et cotisation CIRAC	17 599 \$	6 895 \$	8 024 \$
Frais de fonctionnement	14 834 \$	11 648 \$	9 898 \$
Frais de bureau et d'administration	10 777 \$	11 065 \$	9 022 \$
Comité des affaires universitaires	4 366 \$	4 591 \$	4 944 \$
Prise de retraite	3 631 \$	2 035 \$	5 400 \$
Télécommunications	3 497 \$	1 682 \$	1 061 \$
Comité des relations de travail	2 368 \$	635 \$	329 \$
Autres charges	1 967 \$	128 \$	92 \$
Participation-FQPPU	1 198 \$	1 686 \$	1 264 \$
Participation au CLIUQ	1 184 \$	398 \$	805 \$
IPUQTR	140 \$	633 \$	317 \$
Formation	578 \$	569 \$	2 158 \$
Intérêts et frais bancaires	312 \$	332 \$	740 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 209 \$	1 676 \$	2 330 \$
Total	692 266 \$	574 246 \$	523 956 \$

Résultats	2 017	2016	2015
Excédent des produits sur les charges avant autres revenus	542 647 \$	116 229 \$	503 219 \$
Autres revenus :			
Variation de la provision pour indemnité de départ	5 975 \$	4 035 \$	4 717 \$
Excédent des produits sur les charges	548 622 \$	120 264 \$	507 936 \$

	2017	2016	2015
Actif			
À court terme			
Encaisse	121 002 \$	109 256 \$	203 367 \$
Débiteurs et effets à recevoir	111 469 \$	107 279 \$	107 516 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	474 148 \$	380 257 \$	391 765 \$
Frais payés d'avance	21 253 \$	15 965 \$	15 691 \$
	727 872 \$	612 757 \$	718 339 \$
Placements	4 268 345 \$	3 847 858 \$	3 616 674 \$
Immobilisations corporelles	3 299 \$	4 508 \$	6 183 \$
	4 999 516 \$	4 465 123 \$	4 341 196 \$

Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	27 854 \$	36 106 \$	28 407 \$
Provision pour indemnités de départ	35 586 \$	41 561 \$	45 597 \$
	63 440 \$	77 667 \$	74 004 \$
Actif net			
Non affecté	4 936 076 \$	4 387 456 \$	4 267 192 \$
	4 999 516 \$	4 465 123 \$	4 341 196 \$

Rapport financier 2016-2017

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;

CONSIDÉRANT le dépôt des résultats financiers 2016-2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

SUR PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, DÛMENT APPUYÉE PAR..., IL EST RÉSOLU :

De prendre acte du rapport financier 2016-2017 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel que préparé par la firme Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois, CPA, de Trois-Rivières.

Point 10

Affaires budgétaires

10.2. Choix des auditeurs pour l'année 2017-2018

Choix des auditeurs 2017-2018

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;

CONSIDÉRANT le mode de sélection des firmes d'audit;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif dûment appuyée par le professeur X, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale de désigner la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2017-2018 (première année).

Point 11

Élection de représentants

11.1. Comité des distinctions honorifiques de l'UQTR

Appel de candidatures le 29 août et 5 septembre

Deux candidatures reçues :

- Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières
- Denis Boire, Département d'anatomie

Point 11

Élection de représentants

11.2 Comité institutionnel sur le tabac

Appel de candidatures le 11 septembre

- Aucune candidature reçue

Point 12

**Tribune des délégués et
des déléguées**

Point 13

**Adoption du procès-verbal
de la 310^e réunion du
conseil syndical**

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 310^e réunion du conseil syndical tenue le 31 août 2017;
- CONSIDÉRANT que les délégués ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégués sur la conformité du projet;

Sur motion dûment proposée par le professeur (...), appuyée par le professeur (...), il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la 310^e réunion du conseil syndical tenue le 31 août 2017.

Point 14

**Information et dépôt de
documents**

Point 14.1

**Dépôt du procès-verbal de la 546^e
réunion du comité exécutif**

Point 14.2

Dépôt des suites à donner aux réunions du CX et du CS

1. Doter le Syndicat d'une règle de procédure des assemblées générales;
2. Organiser un dîner-conférence sur les ESH (Étudiants en situation de handicap);
3. Obtenir la liste des adresses courriel des professeurs;
4. Étudier l'avis juridique concernant le devoir de représentation du Syndicat vis-à-vis des assurances collectives;
5. Étudier la possibilité de signer une lettre d'entente sur les grands groupes.

Point 14.3

Agenda du mois d'octobre 2017

Dates à retenir pour octobre 2017

28 septembre 12 h	Assemblées générales du Syndicat
2 octobre	Rencontre de négociation
5 octobre	Réunion du comité exécutif du Syndicat
10 octobre	Réunion du conseil d'administration de l'UQTR
19-20 octobre	Conseil fédéral de la FQPPU
23-27 octobre	Semaine de travaux et d'études
23 octobre	Rencontre de négociation
24 octobre	Réunion de la commission des études de l'UQTR
25 octobre	Rencontre de négociation
26 octobre	Conseil syndical
30 octobre	Rencontre de négociation
1 ^{er} novembre	Dîner-conférence sur les ESH (Étudiants en situation de handicap)

Point 15

Affaires nouvelles

**Date de la prochaine
réunion du
Conseil syndical
26 octobre 2017, 12 h**